

Circulaire : Informatif

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FONDAMENTAL, SECONDAIRE

Documents à renvoyer : Non

Période : Année scolaire 2009-2010

Objet : « Formations continues Comenius et séance d'information Comenius/eTwinning »

- Au Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres du Service général d'Inspection ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental et secondaire, organisé ou subventionné par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Le Ministre en charge de l'enseignement obligatoire

Signataire(s) : Jean-Pierre HUBIN

Nombre de pages : 4

Mots-clés : Comenius, formation en cours de carrière, Europe, séance d'information

<u>Circulaire</u>	Informatif	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	AEF-Europe Tel : 02 542 62 78		
<u>Destinataire</u>	FOND – SEC - ART (SecPE) Directions d'Etabl. Et Pouv. Org.		
<u>Contact</u>	AEF-Europe Tel : 02 542 62 78		
<u>Document à renvoyer</u>			
<u>Objet</u>	Comenius – formation en cours de carrière – Europe – Séance d'information		

L'apprentissage de l'Europe pour petits et grands...

COMENIUS

Programme éducatif européen

Stimuler la coopération et la mobilité européenne dans l'éducation
sont les objectifs principaux du programme Comenius

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de prendre connaissance des informations ci-après concernant la possibilité qui s'offre aux personnels des établissements scolaires (directeurs, enseignants, éducateurs, médiateurs,...) de suivre une **formation continue à l'étranger** dans le cadre du programme européen COMENIUS.

Différentes possibilités sont offertes : cours structuré, conférence/séminaire ou stage d'observation dans une école à l'étranger. La date limite de rentrée des candidatures du prochain appel est fixée au 30 avril 2010.

Les détails et modalités pratiques de participation et de financement sont décrits ci-après. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de l'AEF-Europe (Maria VERNA – 02 542 62 78 – maria.verna@aef-europe).

J'attire également votre attention sur la séance d'information COMENIUS qui aura lieu à Namur le 10 mars, en collaboration avec Europe Direct Namur.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement ces informations auprès des personnes concernées.

**L'Administrateur général de l'Enseignement
et de la Recherche scientifique,**

Jean-Pierre HUBIN.

FORMATIONS CONTINUES COMENIUS

Comenius ?



A travers le financement de projets scolaires européens et de mobilités individuelles en Europe, le programme **Comenius** a pour objectif de promouvoir la compréhension des différentes cultures européennes grâce aux échanges et à la coopération entre les écoles de différents pays. **Comenius** vise à accroître la qualité de l'enseignement scolaire, à renforcer sa dimension européenne et à promouvoir la mobilité, l'apprentissage des langues et l'intégration.

A destination des établissements de l'enseignement obligatoire, de leur personnel et des élèves, le programme Comenius finance différents types d'action, notamment :

- les partenariats scolaires : projets de coopération entre plusieurs écoles de différents pays européens autour d'un thème commun ;
- les visites préparatoires : bourses individuelles permettant d'aller à la rencontre de partenaires à l'étranger pour préparer ensemble un projet de partenariat scolaire ;

Formations continues : conditions et modalités pratiques

1. OBJECTIFS DE L'ACTION

L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité de l'enseignement scolaire en permettant aux personnels des établissements scolaires de suivre une formation dans un pays différent de celui dans lequel ils travaillent habituellement.

De cette manière, les participants sont encouragés à améliorer leurs connaissances et leurs compétences pédagogiques et à mieux comprendre l'enseignement scolaire en Europe. La formation continue choisie doit être en lien avec la profession du candidat. Celui-ci doit apporter la preuve de ce lien dans la candidature.

2. QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Les membres du personnel éducatif (enseignant et non enseignant) au sens large : les enseignants, les formateurs de ces enseignants, les directions et leur personnel, les éducateurs, les psychologues et les logopèdes travaillant dans un établissement scolaire, les médiateurs, les inspecteurs, les anciens enseignants et les enseignants au chômage souhaitant reprendre leur activité.

S'agissant de la participation à une formation portant sur le seul apprentissage de la langue, sont éligibles : les enseignants travaillant en immersion, les enseignants se recyclant dans l'enseignement des langues étrangères, les membres du personnel éducatif engagés dans un partenariat Comenius, les enseignants ayant besoin d'une formation dans une langue moins répandue et moins enseignée. *Ces restrictions ne concernent pas les cours de méthodologie des langues.*

Une même personne peut bénéficier de la bourse « formation continue » tous les 24 mois.

3. TYPES DE FORMATIONS

Dans tous les cas, la formation doit avoir lieu dans un autre pays européen. Elle peut prendre différentes formes :

- *cours structuré* : d'une durée d'au moins cinq jours ouvrables complets et maximum 6 semaines, présentant une forte dimension européenne en ce qui concerne les disciplines, le profil des formateurs et des participants. Le candidat choisit un cours dans le catalogue européen¹ ou propose lui-même une formation qui ne figure pas au catalogue ;

- *conférence ou séminaire* organisé par un réseau ou projet multilatéral Comenius, une Agence nationale ou une association européenne réellement représentative et active dans le secteur de l'enseignement scolaire ;

- *formation informelle*, comme un stage ou une période d'observation dans un établissement scolaire ou dans un organisme impliqué dans l'enseignement scolaire (ONG, autorité publique, etc.).

4. FINANCEMENT

La bourse est complète : financement des frais de voyage, séjour, inscription au cours et préparation linguistique. Cette bourse est plafonnée à 2000 € maximum par bénéficiaire.

Besoin d'information supplémentaire ?

Consultez le guide des formations continues disponible sur le site www.aef-europe.be

Personne de contact :

Maria VERNA

02 542 62 78

maria.verna@aef-europe.be

Chaussée de Charleroi, 111

1060 Bruxelles

comenius@aef-europe.be

INVITATION

L'AEF-Europe en collaboration avec Europe Direct Namur organise une **séance d'information et d'échange** à destination des échevins de l'enseignement, enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques, personnes ressources TIC, etc. de l'enseignement **fondamental et secondaire**

Deux programmes pour mener des échanges européens
ou comment conjuguer les ressources des programmes européens :
COMENIUS et eTWINNING

LE MERCREDI 10 MARS 2010 DE 14H A 16H

Bureau économique de la Province de Namur
(A côté de Namur Expo)
Avenue Sargent Vrithoff 2 - 5000 Namur - Tél. 081/71.71.24

La participation à cette après-midi est entièrement gratuite.

L'inscription est **obligatoire** et **avant le 5 mars**
en communiquant nom et prénom des personnes participantes, fonctions, adresses e-mail,
nom de l'établissement scolaire
à europedirect@bep.be ou par fax au 081/71.82.54

¹ <http://ec.europa.eu/education/trainingdatabase/>